



COMMENT METTRE FIN AUX VIOLENCES

Le samedi 2 novembre 2024, des violences en réunion ont éclaté à la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 2, où huit détenus ont agressé un autre détenu. Le visionnage de la vidéosurveillance a permis d'identifier l'un des agresseurs. Alors que le brigadier-chef menait l'enquête aux alentours de 11h30,

UNE PROCEDURE HABITUELLE DANS LE QUOTIDIEN D'UNE DETENTION,

La situation a rapidement dégénéré. En effet, le détenu, ne comprenant pas qu'il avait été identifié, a nié les faits qui lui étaient reprochés. L'audience pour l'enquête a alors pris fin, les propos du détenu devenant de plus en plus **outranciers** et **menaçants** :

« TU AS BIEN DE LA CHANCE QUE JE NE T'ARRACHE PAS LA TETE ! »

Comprenant que la situation s'aggravait, le brigadier-chef a déclenché l'alarme pour mettre fin à l'incident. Le détenu a alors asséné un violent coup de poing au visage du brigadier-chef, le projetant au sol avant de lui porter de nombreux autres coups de poing et de pied à la tête.



**Le détenu a alors asséné
UN VIOLENT COUP DE POING AU VISAGE
du Brigadier-chef, le projetant
au sol avant de lui porter
DE NOMBREUX AUTRES COUPS DE POING
ET DE PIED À LA TÊTE !**

Le renfort rapide d'un surveillant à proximité a permis au brigadier-chef de se relever et de maîtriser cet individu avec l'aide de l'agent en renfort.

Le détenu a été placé au quartier disciplinaire pour mettre fin à l'incident. Le brigadier-chef a été transporté aux urgences de l'hôpital pour des examens suite aux nombreux coups reçus.

RÉSULTAT : 6 JOURS D'ITT !!

FO Justice FÉLICITE les agents pour leur courage et leur rapidité lors de cette intervention.

FO Justice EXIGE des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires à l'encontre de cet individu, ainsi que son transfert vers l'unité pour les détenus violents (UDV) et, à terme, un transfert disciplinaire vers un autre établissement.

FO Justice SOUHAITE un prompt rétablissement à notre collègues et ami blessé.

